



Notaire contact des personnes hors succession

Par **guillaume2b**, le **02/02/2015** à **23:23**

bonjour voila j'ai perdu mon pere en novembre,la copine a mon pere avec qui je ne me parle plus a contacte un notaire qui est un ami a la soeur de mon pere moi je n'ai jamais vue ce notaire ni le dossier qui cette femme a fait,et je recoit un courrier me demandent 150 euros pour ouvrir la succession

moi de mon coter je contacte ce notaire pour recupere ce dossier et pendant 15 jours personne ne trouve mon dossier,et puis un jour le notaire me dit que seul la personne qui a deposer le dossier a le droit de le retirer

bon part la force des choses j'arrive a recuperer ce dossier avec un courrier

4 jour plus tard apres avoir etudier le dossier je retourne chez ce meme notaire pour ouvrir la succession je lui donne les 150 euros

je lui demande en combien de temps il peut me faire les actes de notoriété,il me repond sous 15 jours vue que je suis le seul héritier

aujourd'hui 2 fevrier rien et fait et MR le notaire contact mes cousins et ma tante et ma tante et mes cousins sont en contact avec le notaire et parle de ma succession et demande ou en et le dossier alors que moi meme pas un courrier ou un mail

donc je me suis pris un peut avec le notaire il me dit que les délais et les détails ne sont pas confidentiel et qu'il donner la succession a un de ses confrère

que faire demain je contact le notaire pour en savoir plus merci de m'aider svp

Par **guillaume2b**, le **03/02/2015** à **23:06**

bonjour es qu'il y a quelqu'un